Envoyé en préfecture le 08/01/2026
Reçu en préfecture le 08/01/2026
Publié le
ID : 064-216404160-20260107-02012026-DE

République Française
Département des Pyrénées-Atlantiques

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE NAVARRENX

Nombre de membres 12
En exercice 7
Qui ont pris part à la délibération 9
Date de la convocation : 19/12/2025

SÉANCE DU 07 JANVIER 2026

L'an deux mil-vingt-six et le sept janvier à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de NAVARRENX se sont réunis au lieu habituel de leurs séances sous la Présidence de Mme Nadine BARTHE, Maire.

Présidence : Mme Nadine BARTHE

Présents : Mesdames BARTHE Nadine, SAUVE Magali, CHOPIN Marjorie, ROUGIER Tiphaine
Messieurs CAZALETS Henri, PIERAGNOLO François, PUHARRÉ Michel,
Absents : Mmes DODOGARAY Christelle, LAVAUZELLE Nadia – Mr BOURROUILH Joël
Excusés : Mme LEMBEYE Natacha – Mr GOICOCHÉA Loïc
Secrétaire : M. CAZALETS Henri

Mme Natacha LEMBEYE donne procuration à Mme Nadine BARTHE.
Mr Loïc GOICOCHÉA donne procuration à Mme Magali SAUVÉ.

OBJET : CREATION DE 3 EMPLOIS NON PERMANENTS D'AGENTS RECENSEURS A TEMPS NON COMPLET

Délibération n° 02-01-2026

Madame le Maire propose au conseil municipal la création de 3 emplois non permanents d'agents recenseurs à temps non complet pour assurer le recensement de la population.
Les emplois seraient créés pour la période du **06/01/2026 au 14/02/2026**.
La durée hebdomadaire moyenne de travail serait fixée à **20 heures**. Ces emplois appartiennent à la catégorie hiérarchique C.
Les emplois seraient pourvus par le recrutement de 3 agents contractuels en application des dispositions de l'article L.332-23 1° du Code général de la fonction publique qui permet le recrutement d'agents contractuels pour faire face à un accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale cumulée de 12 mois par période de 18 mois consécutifs.
Les emplois pourraient être dotés du traitement afférent à **l'indice majoré 366**.
Après avoir entendu le Maire, dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal :

DECIDE . la création, pour la période du 06/01/2026 au 14/02/2026, de 3 emplois non permanents à temps non complet d'agents recenseurs, représentant 20 heures de travail par semaine.
. que ces emplois seront dotés du traitement afférent à l'indice majoré 366.

AUTORISE le Maire à signer les contrats de travail
PRECISE que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice 2026.

Fait et délibéré, à NAVARRENX, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,
Nadine BARTHE

MAIRIE DE NAVARRENX (Pyr. Atlantiques)

Mise en ligne le : 13/10/2026 16:23 (Europe/Paris)
Collectivité : Navarrenx
https://www.ville-navarrenx.fr/documents_administratifs/82524